









A l'attention de Mme Élisabeth Borne, Ministre d'État de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Objet: dialogue social-texte statutaire formation initiale

Madame la Ministre d'Etat,

Vous avez souhaité reprendre les travaux engagés par vos prédécesseur·es sur la question de la formation initiale des enseignant·es et CPE.

Au-delà du fond de cette réforme, nous souhaitons vous alerter sur plusieurs points, notamment celui du dialogue social. Lors du CSA ministériel du 21 janvier, vous avez déclaré que vous y étiez très attachée et que vous souhaitiez construire et travailler en confiance.

L'année passée, les travaux sur cette question ont été entamés malgré l'absence de présentation globale du projet de réforme, selon un calendrier extrêmement contraint et sans les arbitrages budgétaires afférents. Cela a conduit le ministère à présenter les textes statutaires au CSA MEN du 27 juin dans un contexte politique très complexe. Lors de ce CSA, seules 2 organisations syndicales sur 7 étaient présentes pour voter sur ce point. Des organisations syndicales avaient en effet fait le choix de quitter le CSA après un refus de reporter ce point à l'ordre du jour alors même que des modifications importantes avaient été réalisées par l'administration sans les avoir communiquées aux organisations syndicales en amont.

Lors du CSA MEN du 11 mars dernier et suite à vos déclarations dans la presse, le Directeur général des ressources humaines a confirmé que le ministère était en attente d'arbitrage. Il a précisé que les textes statutaires seraient présentés dans un GT (inscrit à l'agenda social) et en CSA MEN rapidement, par respect du dialogue social, étant donné les conditions du CSA MEN du 27 juin.

Nous avons donc acté cette volonté de vouloir reprendre les discussions sur la formation initiale à partir d'un dialogue social apaisé ainsi que celle de nous transmettre le projet de texte statutaire stabilisé en amont des discussions, condition sine qua non pour que les

organisations syndicales s'engagent sereinement dans des débats sur l'ensemble des questions liées à la formation initiale.

Pendant plusieurs semaines, nous avons donc attendu une éventuelle convocation, qui n'est jamais arrivée. Il aura fallu insister pour obtenir enfin quelques éléments de réponses et comprendre que ce dialogue social n'aurait pas lieu. Par ailleurs, et par expérience, une seule réunion par groupe de travail thématique ne sera pas suffisante au regard de l'ensemble des points à traiter.

Compte tenu de l'importance du sujet, des conditions de passage en CSA MEN du 27 juin 2024, de ce qui a été évoqué et de votre attachement au dialogue social que vous affichez dans les réunions, nous vous demandons qu'un CSA MEN avec une présentation du texte statutaire soit convoqué dans les meilleurs délais.

Enfin, nous portons à votre attention, qu'encore une fois les discussions vont reprendre à 5 mois d'une nouvelle rentrée scolaire, alors que cela engage un travail considérable pour de nombreux euses acteur rices de la formation.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

L'intersyndicale FSU, FNEC FP FO, CGT Educ'action, SNALC, SUD Education